

**LETTRE OUVERTE AMADAME BRIGITTE FOURE
MAIRE D'AMIENS**

Courrier suivi par :

Romain Ladent : rom.ladent@gmail.com

Copies :

- M. Kanner, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
- M. Belet, Directeur départemental de la cohésion sociale,
- M. Bouvet, Directeur régional de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale,
- M. De Mester, Préfet de département,
- M. De Bosschère, Procureur de la République d'Amiens
- Mmes Cadet et Minard- Placiard et M. Dambrine, délégué-es locaux du Défenseur des droits
- L'ensemble des élu-e-s du conseil Municipal d'Amiens
- L'ensemble des élu-e-s du conseil d'Amiens Métropole

- Aux médias :

- Rédaction de France 3 Picardie
- Rédaction de France Bleue Picardie
- Rédaction de Radio Campus
- Rédaction du Courrier Picard
- Rédaction de l'Aube Nouvelle
- Rédaction de Fakir

- A la Ligue des droits de l'homme

- Au Réseau éducation sans frontières

- Amnesty International

- Au CCIF (Collectif Contre l'Islamophobie en France)

- Aux organisations syndicales (patronales et des salarié-e-e-s)

- A Monsieur Philippe Théveniaud, Conseiller Municipal d'Amiens et Conseiller Amiens Métropole, Président de la CAF de la Somme, Président de la CFTC SOMME, Secrétaire Général CFTC PICARDIE, Vice-Président FONGECIF PICARDIE, Délégué syndical CFTC DUNLOP AMIENS (groupe GOODYEAR), Ancien candidat aux élections cantonales et soutenu par Charles Pasqua

Le 28 avril dernier, suite à une manifestation contre la loi travail, un mouvement spontané composé d'une grande partie de citoyen-ne-s amiénois-e-s, dont des jeunes, des représentant-e-s d'organisations syndicales, des représentant-e-s d'associations, des personnes issues d'aucune organisation, s'est autorisé à venir débattre dans la Mairie d'Amiens et à se réapproprier « la maison du peuple ».

Ce moment citoyen et démocratique où plus de 300 personnes ont échangé sur différents sujets relevant de la vie des amiénois-es s'est conclu par une évacuation brutale de la part de la police. Nous avons été un certain nombre à vous proposer, Madame Fouré, à vous et à Monsieur Alain Gest, Président d'Amiens Métropole, de participer au débat selon les règles de notre assemblée citoyenne. Cette méthode aurait dû vous satisfaire, vous qui vous prétendez à ce point être attachée à la démocratie, ayant signé en grande pompe une *Charte de la démocratie locale à Amiens en 2014* (<http://wagons-trémies/charte-democratie-locale-amiens/charte-democratie-locale-amiens.html>).

Dans la soirée, une Compagnie Républicaine de Sécurité a été appelée. Au lieu d'évacuer les occupant-e-s (parmi lesquels des étudiant-e-s, des lycéen-ne-s, certain-e-s mineur-e-s), en les portant, les CRS ont aussitôt dégainé leurs matraques, frappant les occupant-e-s. Paniquée, une des jeunes a jeté un micro en direction d'un CRS – mais sans qu'il ne soit atteint – et deux autres jeunes, une plaque métallique, de quelques dizaines de grammes. Voilà leurs crimes. Aucun policier n'a été blessé, nulle interruption temporaire de travail n'est à déplorer.

En revanche, un des jeunes en est sorti avec le visage tuméfié. Le praticien de garde au CHU d'Amiens, le docteur Krim, témoignait ainsi : « Je suis frappé par le fait qu'en quinze années de pratique de la médecine d'urgence, c'est la première fois que je vois des patients se présenter, victimes de la violence des forces de l'ordre dans une manifestation. »

A l'issue de cette occupation pacifique, vous avez porté plainte contre trois citoyen-ne-s. Des amendes ont été prononcées à l'issue de leurs jugements.

Fin mai, deux de ces jeunes ont été convoqués au commissariat avec deux de leurs camarades, dont un déjà condamné à un mois de prison ferme. Plusieurs motifs à cette convocation, dont l'un faisant suite à une seconde plainte de la Mairie.

En effet le 26 mai dernier, dans le cadre de la mobilisation pour le retrait de la loi travail, des feux de pneus ont illuminé le ciel amiénois à la hauteur de la place de la gare. Vous aviez alors porté plainte contre quelques jeunes amiénois-es, comme si, ce **jeudi 26 mai**, à la gare d'Amiens, ils n'étaient pas des centaines. Ils l'étaient pourtant, dont notamment des membres d'organisations syndicales, à mener cette action dont on peut contester la légitimité, mais pour laquelle on ne saurait incriminer cinq personnes pêchées un peu au hasard.

D'où les questions que nous vous posons : est-ce que, par ce harcèlement, vous ne créez pas des rancœurs inutiles ? Est-ce que, par cette répression, répétitive, disproportionnée, vous ne suscitez pas une haine plutôt que de rapprocher les élu-e-s de la ville avec ces citoyen-ne-s, jeunes et engagé-e-s ?

Depuis le début de votre mandat, vous et votre équipe prônez la justice à chacune de vos prises de parole publique, dont celle du **26 octobre 2016**, lorsqu'un groupe d'habitant-e-s est venu vous interpeller lors de votre rencontre « Bonjour Madame le Maire. » (vidéo de la rencontre : <https://youtu.be/A9HuFJUnMDI>)

Vous souhaitez une justice équitable et vous avez mentionné à plusieurs reprises que ce n'était pas aux amiénois-es de payer les « dégâts », que cela soit à la Mairie ou devant la gare. Votre position est claire : faire d'Amiens une ville exemplaire pour sa jeunesse.

C'est ainsi que pour promouvoir cette jeunesse, vous et votre majorité, dont M. Théveniaud, avez candidaté pour qu'Amiens en soit la capitale européenne.

La Mairie d'Amiens a souhaité devenir **capitale européenne de la jeunesse** ; force est de constater que l'engagement des amiénois-es contre la loi travail n'a donc pas été apprécié par les élu-e-s, au vu des plaintes contre les jeunes amiénois-es et l'utilisation disproportionnée des CRS le 28 avril 2016 lors du conseil citoyen organisé à l'Hôtel de ville.

Depuis 2014, nous constatons la baisse de moyens pour les jeunes de notre ville (suppression des 2 dispositifs : quai des jeunes, week-end de la mobilité), moins de moyens sur des structures jeunesse (CAJ Etouvie) et disparité entre les CAJ (Odyssée et Marivaux)...

L'engagement et la citoyenneté, qu'est-ce que c'est ? Un jeune en service civique indemnisé une misère pour remplacer un salarié ou un jeune qui se mobilise pour un meilleur avenir et des meilleures conditions de vie et de travail ?

Sur Amiens, depuis le 28 avril, des amendes fortes et des condamnations ont été prononcées à l'encontre de jeunes amiénois-es.

Margaux Delétré, adjointe à la jeunesse et conseillère départementale, serait-elle prête à travailler pour 500 à 1100 euros net par mois (ex : un CUI, un service civique ou un emploi d'avenir) ou à baisser ses indemnités d'élue ?

Madame Fouré, d'après le site de la ville d'Amiens, vous souhaitez : « *Mettre en évidence le potentiel de la Jeunesse en rassemblant les jeunes en un endroit autour de ce qui les préoccupe. Chaque jeune compte. Chaque jeune doit avoir la parole. Chaque jeune doit donc avoir la possibilité de s'exprimer et de proposer des idées ou des actions pour sa ville. Elles seront prises en compte. Être Capitale Européenne, c'est promouvoir l'égalité des chances mais aussi mettre en avant nos talents car Amiens forme des champions : Mélanie Hénique et Jérémy Stravius en natation, Florence Lesage et Sébastien Porquet en restauration, Mohamed Belkhir en chant etc.* »

Vous et Madame Delétré avez souhaité par l'intermédiaire de votre communication que la ville d'Amiens apporte une aide et un soutien aux projets portés par les jeunes amiénois-es de 13 à 25 ans. Cet appel à projets incite les jeunes d'Amiens à *prendre la parole*. Ils vous ont prise au mot... vous leur envoyez donc la BAC et les CRS. C'est curieux, cette façon qu'ont les « jeunes » de n'être fréquentables que lorsqu'ils ne se préoccupent pas de politique.

Vos discours et la façon dont vous considérez une certaine partie de la jeunesse amiénoise, qu'elle soit issue du mouvement social et des quartiers, est très paradoxale.

Vos positions sont toutefois sans aucune ambiguïté concernant votre confiance en la justice, vous souhaitez faire appliquer les « lois de la République ».

1. Mais alors, pourquoi n'avez-vous pas porté plainte contre la FDSEA ?

Suite à la pluie de lisier et divers feux de pneus en ville à l'initiative des organisations patronales de l'agriculture, vous indiquez, lors du conseil municipal du 13/11/2014, qu'il était urgent... de ne rien faire. Ou de faire verbaliser les organisateurs par la police municipale. Peut-être. Et voici que lorsque des jeunes, participant à une action organisée par des syndicats en plein conflit social national, commettent le même type de dommages, vous trouvez urgent... de les traîner devant les tribunaux. N'y aurait-il pas deux poids, deux mesures ? Une justice pour les organisations de patrons, empreinte d'onctuosité comme de pédagogie, et une autre justice, plus banalement brutale celle-ci, pour les jeunes et les habitant-e-s des quartiers populaires ?

Ci-joint quelques photos de l'action organisée par la FDSEA :



(ce feu-là n'aurait pas occasionné de dégâts ? On pourrait l'estimer lui aussi à 45 000€ puisqu'il n'y a guère eu d'inflation depuis.)



2. Au nom des valeurs de la république et du droit, mais pourquoi laissez-vous agir M. Théveniaud Philippe ?

Pouvez-vous expliquer, vous qui vous piquez de "vivre-ensemble" et de "valeurs de la République", pourquoi vous n'avez jamais cru bon de vous dissocier publiquement des prises de positions nauséabondes de ce conseiller municipal dans votre propre majorité ?
Ci-joint quelques prises de position assumées de M. Théveniaud.

THEVENIAUD s'est abonné [Collectif Audace](#), [Benoit Maillard](#) et [Charles De Gaulle](#)



Audace
projet actif jeunesse

[Suivre](#)

Collectif Audace
@ActifsPatriotes
Réseau d'actifs et entrepreneurs patriotes associé au [@RBleuMarine](#) |
Président : [@GranjeanPier](#) |
Secrétaire Général : [@MonnierThibaut](#)

THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 24 sept

#Amiens: Des migrants, déboutés de leur demande d'asile, seront logés Résidence Castille, sans concertation !



THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 22 juin

Témoignages de manifestants à [@F3Picardie](#) Aucun n'est concerné par la loi travail **#Étudiante** **#Artiste** **#Fonctionnaire**

THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 5 août

Une position du Général de Gaulle toujours d'actualité!



« Si une communauté n'est pas acceptée, c'est parce qu'elle ne donne pas de bons produits, sinon elle est admise sans problème. Si elle se plaint de racisme à son égard, c'est parce qu'elle est porteuse de désordre. Quant elle ne fournit que du bien, tout le monde lui ouvre les bras.



THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 17 mars
 Dupont-Aignan veut envoyer les djihadistes sur les îles Kerguelen
w.ipnt.fr/2025833t #Politique via @LePoint



Dupont-Aignan veut envoyer les djihadistes sur les îles Kerguelen

Le désormais candidat à la présidentielle de 2017 fait une nouvelle proposition-choc : éloigner préventivement les djihadistes français de r...

lepoint.fr

On croirait une blague du Gorafi mais non ils veulent déporter les



THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 13 août
 Mariage #Amiens Insultes aux passants, drapeaux algériens et non respect code de la route. Ça suffit!



THEVENIAUD @TheveniaudPhil · 9 oct
ouest-france.fr/normandie/trouville ... A Trouville ils vivent dans un camion avec leurs enfant.Pendant ce temps,l'État loge des demandeurs d'asile déboutés



A Trouville, ils vivent dans un camion avec leurs enfants

Emmanuelle Guilet, Jérôme Poinier et leurs enfants vivent depuis deux ans entre chambres d'hôtel, camping et... leur camionnette, faute de ...

ouest-france.fr



Par cette lettre ouverte, nous vous demandons donc de nous expliquer :

1. Comment la ville d'Amiens peut-elle postuler pour devenir capitale européenne de la jeunesse et en même temps porter plainte contre de jeunes amiénois-es engagé-es ?
2. Comment la ville d'Amiens peut-elle porter plainte contre des amiénoise-s, des jeunes, des militant-e-s, des citoyen-n-e-s, des syndicalistes et laisser faire la FDSEA lorsque cette dernière a manifesté sa colère en novembre 2014 ?
3. Comment la ville d'Amiens par votre représentativité peut-elle cautionner les propos islamophobes et haineux de M. Théveniaud ? C'est tout simplement du racisme, de l'appel à la haine, et de l'irresponsabilité civique.

Nous vous remercions, par avance, pour ces précisions.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Romain Ladent Militant associatif et membre de la CIP	Sibylle Luperce Membre de la CIP Picardie	Matthieu Emielot Membre de la CIP Picardie
Karim Chafi Président de l'association Citoyenneté active	Manu Marcotte activiste-musicien	Severine Legrand Citoyenne
Clémentine Vagne Citoyenne	Samuel Dumoulin Militant associatif	Audrey Gondallier Citoyenne
Didier Lesueur Syndicaliste	Laurent Gayral Syndicaliste Sud Collectivité territoriale	Hugues Pinel Militant associatif
Martine Tekaya Militante RESF	Matthieu Peguet Travailleur social	Emmanuelle Laurent Militante Syndicale
Stéphanie Langin Citoyenne	Samuel Herault Citoyen	Bertrand Blandin Membre de la CIP
Etienne Détré Citoyen	Philippe Guiter Militant syndical	Audrey Lebrun Habitante d'Amiens
Laurent Jourdain Conseil municipal de Rogy	Sylvain Celle Militant politique	Eric Louis Conseil municipal de Rogy
Sophie Jallier Citoyenne et Désobéissante	Kelly Poulet Sociologue	Olivier Delous Co-secrétaire de la CGT Educ'action 95
Hélène Cauet Membre de la CIP Picardie	Magali Crevel Citoyenne	Dolores Esteban Conseillère Départementale
Laetissia Chanoine Citoyenne	Pauline Brouet Citoyenne	Stella Davril Enseignante
François Riquier	Krystel Kolenda	Laurent Calligrafi Citoyen
Noémie Degroote Citoyenne	Natacha Lacroix	Nicolas Brusadelli Militant syndical
SDEN CGT Educ'action 80	SUD-PTT Somme	Carole Hostaing SUD Education 80
Solidaires 80	Sud Education 80	FSU 80